

**AVENANT AU CONTRAT DE CESSION
DES DROITS D'EXPLOITATION DU SPECTACLE
LES RECLÉS
(Compagnie du 7^{ème} étage)**

DCULT : 21.645

ENTRE : La Compagnie du 7ème étage

1 Domaine de Virecourt (les Studios de Virecourt) - 86470 BENASSAY

Adresse postale : 18 avenue Victor Cresson - 92130 Issy-Les-Moulineaux

Téléphone : 06 85 71 18 61 - Mail : contact.cd7e@gmail.com

Siret : 53147808900026 - Code APE : 9001 Z

Licence d'entrepreneur de spectacle : PLATESV-R-2021-008240

Association loi 1901, représentée par **M. Mathieu Loez** en sa qualité de président de l'association et porteur de la licence de spectacleCi-après désigné « **le PRODUCTEUR** », d'une part,**ET : La Ville de Royan**

Adresse : 80 avenue de Pontaillac - 17200 ROYAN

Téléphone : 05 46 39 56 56 - Siret : 211 703 061 00013 - Code APE : 751 A

Licence n° : 1-1072975 ; 2-1072976 ; 3-1072977

Représenté par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par **M. Didier SIMONNET**, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 20.1480 en date du 21 juillet 2020, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Ci-après désigné « **l'ORGANISATEUR** », d'autre part.

Ayant pour objet la cession des droits du spectacle

« **Les Reclés** », Texte et mise en scène Romain Duquesne,

initialement prévue le 8 janvier 2021, Salle de spectacle Jean GABIN - 112 rue Gambetta - 17200 Royan.

Article 1 - OBJET :

Le Producteur et l'Organisateur collaboreront pour réaliser :

1 représentation du spectacle : « **Les Reclés** » qui aura lieu le **vendredi 14 janvier 2022 à 20h30** et d'une durée de 90 minutes.Lieu : **Salle de spectacle Jean GABIN - 112 rue Gambetta - 17200 Royan.****Article 7 : HÉBERGEMENT, RESTAURATION, DÉPLACEMENTS**

L'organisateur gèrera directement l'organisation et la prise en charge des repas et de l'hébergement conformément à la convention de résidence conclue entre la compagnie et la Ville de Royan (décision n° 21).

L'ensemble des autres clauses et articles reste inchangé.

Fait de bonne foi en QUATRE exemplaires à Royan , le 6 décembre 2021.

Le Producteur,

Pour la compagnie du 7ème étage

Monsieur Mathieu Loez
Président**L'Organisateur,**

Pour le maire et par délégation

Monsieur Didier SIMONNET
Premier Adjoint